

**Déclaration de M. Bernard CAZENEUVE,
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau, 16 novembre 2015**

Mesdames et messieurs,

Le Président de la République et le Premier Ministre l'ont dit avec force, nous menons la guerre contre les terroristes, à l'intérieur et à l'extérieur.

L'enquête se poursuit pour établir toute la vérité sur les attaques abjectes qui ont ensanglanté Paris vendredi soir. Elle progresse rapidement, en totale coopération avec les services de nos partenaires européens. Le Procureur de la République en a annoncé les derniers développements ce matin.

La menace d'autres actions terroristes reste élevée, le Premier Ministre l'a encore rappelé ce matin. Cette menace n'est pas nouvelle. Elle a appelé depuis des mois – dès avant les attentats de janvier – une mobilisation totale des services de renseignement et d'investigation. Nous avons, vous le savez, adapté notre arsenal législatif, renforcé nos moyens et réorganisé nos méthodes pour combattre une forme inédite de risque terroriste.

Le Premier ministre l'a rappelé, six attentats ont été déjoués ou évités depuis le printemps de cette année.

Le cadre juridique que nous avons bâti par les lois de 2012 et de 2014 pour renforcer nos outils de lutte et de prévention de la menace terroriste a d'ores et déjà permis de prononcer 203 interdictions de sortie du territoire et 62 interdictions d'entrée et de séjour à l'encontre d'étrangers dont la présence sur notre sol constituerait une menace pour notre sécurité.

87 sites Internet provoquant au terrorisme ont par ailleurs fait l'objet d'un blocage administratif.

J'ai par ailleurs déjà prononcé 6 déchéances de la nationalité française. 34 arrêtés d'expulsion ont été pris à l'encontre de ressortissants étrangers liés à la mouvance djihadiste, et imams prêcheurs de haine et ce, depuis le début de l'année 2015.

Depuis plusieurs mois, les services du ministère de l'Intérieur rassemblent les éléments nécessaires à la dissolution d'associations culturelles occupant des lieux de cultes radicalisés et faisant l'apologie de la violence. Ces procédures sont d'ores et déjà en cours ; elle arrivent à leur terme et elles feront l'objet d'un examen par le Conseil des ministres.

Le cadre juridique instauré par l'état d'urgence en vigueur depuis vendredi soir, nous a permis d'amplifier ce travail de longue haleine par l'accélération des actions préventives destinées à protéger les Français.

J'ai ainsi demandé une mobilisation exceptionnelle pour traduire les possibilités offertes par l'état d'urgence, en matière d'assignation à résidence et de perquisitions administratives.

Pour ce qui concerne les assignations à résidence, j'ai prononcé, ces dernières 48 heures, 104 premières assignations à l'encontre d'individus qui font l'objet d'une attention particulière de nos services.

Par ailleurs, cette nuit, sur l'ensemble du territoire national, les policiers et les gendarmes, avec l'appui de nos services de renseignement au niveau central et territorial, ont procédé à 168 perquisitions administratives aux domiciles d'individus suspects à différents titres.

Au-delà des saisies et des interpellations, ces perquisitions nous permettent d'accélérer – c'est important et essentiel - nos investigations sur les objectifs radicalisés et de nourrir les informations dont nous disposons.

L'état d'urgence prend ainsi sa pleine et entière efficacité.

Ces perquisitions ont eu lieu dans 19 départements, en région parisienne, à Lille et dans le Nord, à Lyon, à Toulouse, à Marseille, dans toutes les grandes agglomérations en France. Aucun territoire de la République n'est négligé dans la situation d'alerte maximale dans laquelle les forces de l'ordre et de renseignement sont placées, sous mon autorité.

Pour l'information de nos concitoyens, je veux vous donner un premier bilan de ces actions.

23 individus ont été interpellés et placés en garde à vue. 31 armes, dont 19 armes de poing, 8 armes longues et 4 armes de guerre, ont été saisies. 18 découvertes incidentes de stupéfiants ont été réalisées. Des ordinateurs, disques durs, éléments informatiques et téléphones portables ont également été saisis en vue d'être exploités.

A titre d'exemple, un objectif a été identifié dans le département du Rhône, soupçonné de se livrer au trafic d'armes et de stupéfiants et de soutenir la mouvance islamiste radicale.

La perquisition a permis la découverte d'une kalachnikov, de 3 pistolets automatiques, de munitions et de gilets pare-balles.

Dans la continuité et sous la direction du Procureur de la République dans un cadre judiciaire, une perquisition a été menée au domicile des parents de l'objectif. Cette opération a permis la découverte de plusieurs pistolets automatiques, de munitions, de brassards de police, de vêtements militaire et d'un lance-roquette.

La police judiciaire saisie poursuit actuellement ses investigations.

Vous le savez, il peut y avoir des connexions entre le milieu du banditisme et celui du terrorisme. Tous les éléments recueillis cette nuit seront utiles pour démanteler des bandes et, le cas échéant, des filières terroristes.

Que chacun l'entende distinctement : ce n'est qu'un début. Ces actions vont se poursuivre. La riposte de la République sera d'ampleur. Elle sera totale.

Celui qui s'en prend à la République, la République le rattrapera et elle sera implacable avec lui, avec ses complices, avec ceux qui l'ont aidé et avec ceux qui l'ont endoctriné.

Ainsi, et comme le Premier Ministre l'a rappelé ce matin, nous mobilisons tous les moyens de droit et d'investigation tant pour expulser les imams radicaux que dissoudre les mosquées qui prêchent la haine, assigner à résidence ceux qui doivent l'être et mener des perquisitions chez ceux qui nous sont particulièrement signalés.

Mesdames et messieurs, face à la barbarie terroriste qui nous a déclaré la guerre, il n'y a pas plusieurs attitudes possibles. Il n'y en a qu'une, c'est celle que les Français ont adoptée et que le Gouvernement applique de manière inflexible : la riposte implacable de la République contre ceux qui veulent la détruire.

Les terroristes ne détruiront jamais la République, car c'est la République qui les détruira.

Je vous remercie.